

rence protestent contre ce bombardement, et la cour de Vienne le déavoue et le censure.

Le 12.—L'Empereur d'Autriche rentre à Vienne au milieu des acclamations du peuple.

A Rome, la chambre des Députés fait à l'unanimité un appel à la France.

L'ambassadeur anglais en Toscane offre sa médiation entre l'Autriche et la Sardaigne: elle est acceptée par le général Welden. La France se joint à l'Angleterre à cet effet.

Quelques bataillons de volontaires romains, qui ont capitulé à Vicence, s'emparent du couvent des Jésuites à Rome pour le convertir en caserne.

Le 15.—Le général Welden, à Rovigo, s'engage envers la députation envoyée par le Pape, à évacuer le territoire pontifical.

Un nouveau ministère est formé à Rome; le comte Fabri succède à Mamiani.

En Irlande, M. John Martin, éditeur du *Felon*, est condamné à la déportation. On établit une commission spéciale pour juger les autres prisonniers politiques: elle doit s'ouvrir vers le 3 Septembre.

En France, l'assemblée nationale passe une loi exigeant des propriétaires de journaux un cautionnement, pour les uns de £1200, pour les autres de £600. En conséquence plusieurs journaux, qui avaient commencé à se publier depuis février, cessent de paraître.

Le 23.—Une émeute sanglante a lieu à Vienne; une bataille s'engage entre les ouvriers et la garde nationale: la victoire reste à celle-ci.

Le 25.—La *Gazette de France*, rédigée par M. de Genoude, est supprimée par ordonnance du général Cavaignac. Beaucoup de rédacteurs protestent contre cette mesure.

A midi, l'assemblée nationale commence à discuter le rapport de la commission d'enquête sur l'attentat du 15 mai, et l'insurrection du 24 juin. La discussion ne se termine qu'au bout d'une séance de dix-huit heures. L'assemblée, à une forte majorité autorise des poursuites contre MM. Louis Blanc et Caussidière, pour la part qu'ils ont prise dans l'attentat du 15 mai. Elle refuse la même autorisation au sujet des événements de juin contre Caussidière, afin de ne pas le renvoyer devant un conseil de guerre.

Aussitôt après la séance l'un et l'autre s'échappent, et se réfugient, dit-on, en Belgique, et de là en Angleterre. Il paroît qu'on va procéder contre eux comme par contumace.

Le 29 — L'assemblée nationale entend la lecture du nouveau projet de constitution et en ordonne l'impression.

Ses principales dispositions sont: une république démocratique; une seule cham-

bre; tout français, âgé de 21 ans, électeur; âgé de 25, éligible; l'assemblée choisie pour trois années: un président, âgé de 40 ans au moins, nommé par le suffrage universel, élu par au moins 2 millions de voix, pour 4 ans, et pouvant être réélu.

Les citoyens de Venise se constituent en république, et prennent la résolution de résister aux Autrichiens jusqu'à la dernière extrémité.

QUÉBEC, 12 OCTOBRE, 1848.

Nous avons annoncé la semaine dernière que la musique vocale doit recommencer prochainement. Nous aurions dû peut-être profiter de l'occasion pour exhorter nos condisciples à montrer pour les exercices le zèle qu'on admirait en eux lors des premières leçons de l'année dernière, mais qui, par malheur, avait de beaucoup diminué quelques mois plus tard. Nous ne voulons pas leur faire un grand reproche de ne s'être point soutenus; nous savons bien que des causes qui ne dépendaient point d'eux y ont contribué: tout ce que nous voulons dire, c'est que, cette année nous devrions avoir assez d'ardeur pour surmonter tous les obstacles, et faire des progrès proportionnés aux sacrifices que le Séminaire fait pour nous initier à un art aussi utile et aussi nécessaire pour plusieurs d'entre nous qu'agréable pour tous. Avec un maître capable et un grand zèle de notre part, il n'est point d'obstacle qui puisse ralentir notre marche; et pourrait-on manquer de zèle, lorsqu'il s'agit d'un art dont l'étude même est une si amusante récréation?

M. le Grand Vicaire Mailloux est de retour de sa grande expédition dans les forêts du sud. Il a rapporté que les terres qu'il a explorées peuvent fournir des établissements pour plusieurs mille de nos compatriotes. Les moyens d'y parvenir sont faciles. On peut pratiquer partout des chemins, les montagnes présentant des pentes douces, et étant toutes couvertes de terre habillée de riches et magnifiques forêts de bois franc. Un grand nombre de cours d'eau fournissent toute sorte de facilités pour y construire des moulins. Les montagnes sont environnées de belles et grandes vallées qui présentent un territoire d'une fertilité incroyable. Ces terres ne le cèdent en rien à celles du Saguenay et leur peu de distance permettra à ceux qui s'y rendront de recevoir facilement des secours de leurs parents.

Monsieur Guigues, évêque de Bytown, est arrivé à Québec Samedi matin, et en est reparti Samedi soir.

Au nombre des fautes qui se sont glissées dans notre dernier numéro se trouvent les suivantes que nous tenons à corriger:

1o. M. Maurault a été nommé, non pas à la cure de St. François de la Beauce, mais à celle de St. François du Lac.

2o. Le nombre des élèves en Philosophie est de 19, dont 13 pensionnaires et 6 externes.

3o. Les élèves entrés au séminaire cette année sont au nombre de 103: 57 pensionnaires, et 46 externes.

La Société Typographique se propose de publier un petit recueil de cantiques, et un autre de chansons. Ceux qui veulent souscrire pourront donner leurs noms au bureau de *l'Abeille*. Il n'y a point encore de prix fixé; on se réglera là-dessus d'après le nombre des souscripteurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prix ne dépassera pas 12 sols.

La *Revue Canadienne*, ne rencontrant pas l'encouragement nécessaire, a cessé de paraître.

Parmi les nominations ecclésiastiques du diocèse se trouve celle de M. F. Buteau au vicariat de Chicoutimi. Nous aurions dû dire dans notre dernier numéro que ce monsieur n'était là que jusqu'au moment où sa santé lui permettrait de revenir au Séminaire, à l'œuvre duquel il n'a pas renoncé à travailler.

DERNIÈRES NOUVELLES.

S. M. la reine Victoria, était en Écosse. Un sloop de guerre français, qui était parti exprès de Scarborough pour aller audevant de l'escadre anglaise et saluer la reine, a tiré des salves et hissé le pavillon anglais.

La cour de Vienne paroît n'avoir accepté la médiation de la France et de l'Angleterre qu'à la condition qu'elle ne se dessaisisse d'aucune partie du territoire italien qu'elle possède; elle est seulement disposée à constituer la Lombardie et la Vénétie en provinces jouissant d'institutions particulières sous la souveraineté du gouvernement Autrichien.

M. Louis Blanc, dit *le Messager*, depuis son arrivée à Londres, ne quitte pas M. Louis Bonaparte; il a achevé de lui monter la tête. On assure qu'il a écrit sous les clubs de Paris pour les engager à élire M. Louis Bonaparte.

C'est le 7 Sept. que les Napolitains sont entrés dans Messine: plusieurs quartiers de la ville ont été incendiés durant le bombardement. Des horreurs s'y sont commises: il y a eu des scènes de cannibales de part et d'autre; des cadavres ont été dépécés, rôtis et mangés! Une grande partie de la population était réfugiée sur les escadres anglaise et française.